

COMPTE RENDU DE L'ATELIER PREPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL SUR LE HANDICAP

1. Introduction

Dans le cadre de la préparation du sommet mondial sur le handicap, les Organisations des personnes handicapées (OPH) se sont réunies en date du lundi 08 juin 2018 dans la salle de réunion de Handicap International, sous la direction du chef de projet « Appui aux associations des personnes handicapées » (AAA), pour réfléchir sur la contribution des OPH à la formulation des engagements réalistes et réalisables que le gouvernement de la RDC est censé prendre et défendre lors de ce sommet.

Selon les lignes directrices sur la formulation de ces engagements, la préparation du sommet mondial sur le handicap devrait poursuivre, en rapport avec les quatre domaines thématiques du sommet, les objectifs suivants :

- Analyser les obstacles (au progrès pour l'inclusion du handicap) et examiner les moyens pour surmonter ces obstacles;
- Equilibrer les priorités nationales et sectorielles (c.-à-d. tenir compte des priorités actuelles pour s'attaquer au problème);
- Aligner les engagements avec les ODD et la CDPH des Nations Unies;
- Aligner avec les processus régionaux s'il en existe;
- Formuler des engagements réalistes, réalisables, crédibles, avec un mécanisme de suivi et évaluation clair et transparent.

Par défaut de temps, deux des cinq objectifs ont retenu l'attention des OPH, à savoir : l'analyse des obstacles et la formulation des engagements réalistes et réalisables en rapport avec les quatre domaines thématiques du sommet.

2. Analyse des obstacles

Les obstacles ci-après ont été identifiés par les participants comme facteurs entravant l'inclusion des personnes handicapées dans la société congolaise :

- Non prise en compte du principe de quotas des personnes handicapées dans les entreprises ;
- Inaccessibilité des personnes handicapées aux bâtiments et aux transports ;
- Manque de programme approprié pour l'éducation des enfants handicapés ;
- Marginalisation des personnes handicapées dans le marché d'emploi ;
- Non application de la CRDPH et de l'article 49 de la Constitution de la RDC ;
- Non prise en compte des préoccupations des personnes handicapées dans la politique générale ;
- Inaccessibilité des personnes handicapées aux services sociaux de base (éducation, santé, transport, logement, alimentation, services d'accompagnement, etc.) ;
- Manque d'application et de suivi des recommandations des textes juridiques internationaux sur le handicap (CRDPH, ODD, décennie africaine des droits des personnes handicapées, kit des Nations Unies sur la légalisation des chances pour personnes handicapées, etc.
- Mauvaise perception des personnes handicapées dans la société (Personnes handicapées = sorciers)

- Obstacles étatiques : absence de la législation nationale sur le handicap, absence d'un mécanisme interministériel de coordination de la question du handicap, persistance du modèle de charité dans plusieurs secteurs publics qui s'occupent des personnes handicapées ;
- Obstacles de la société civile : absence de la culture associative, difficulté des OPH à parler d'une seule voix pour les questions qui les concernent toutes ;
- L'exclusion des personnes handicapées dans la sphère des décideurs ;
- Manque de volonté politique concernant les questions touchant au handicap (cf. blocage de la loi organique sur le handicap au parlement) ;
- Insuffisance de la vulgarisation des instruments juridiques protégeant les personnes handicapées adoptés par notre pays ;
- Inaccessibilité des personnes handicapées à l'information (cas des sourds-muets) ;
- Viols des filles handicapées avec déficience mentale ;
- Ignorance de la langue des signes dans tous les domaines.

3. Proposition des engagements

Thème 1 : Environnement favorable		
Engagements	Echéances	Responsables
Création d'un établissement public (Haut-Commissariat pour la protection et la promotion des personnes handicapées) sous la tutelle du président de la République afin de garantir l'inclusion des personnes handicapées	Décembre 2018	Ministère des affaires sociales, Présidence de la République
Enrichissement du cadre légal en faveur des personnes handicapées par l'adoption de la loi organique sur le handicap et des politiques sectorielles inclusives en matière de la santé, de l'éducation, de l'emploi, etc.	Décembre 2019	Ministères impliqués dans la question du handicap, parlement, président de la République
Vulgarisation de la CRDPH et des ODD (avec un focus particulier sur leurs aspects touchant au handicap) par le gouvernement	Décembre 2018	Ministère des affaires sociales
Thème 2 : Education inclusive		
Engagement	Echéance	Responsable
Intégration de l'éducation inclusive dans l'enseignement ordinaire à travers les mesures d'application de la loi cadre sur l'éducation	Mars 2019	Ministère des EPS, Ministère des affaires sociales
Renforcement des capacités des enseignants en langue de signes, écriture Braille et psychologie différenciée pour optimiser l'encadrement scolaire des enfants handicapés	Juin 2019	Ministère des EPS Ministère des affaires sociales
Formation des assistants sociaux pour la catégorie des enfants handicapés mentaux	Continue	Ministère des affaires sociales
Vulgarisation et respect strict des Directives relatives aux normes de constructions scolaires en RDC pour favoriser l'accessibilité des écoles en RDC	Juin 2019	Ministère des EPS Ministère des affaires sociales
Thème 3 : Habilitation économique		
Engagement	Echéance	Responsable
Adoption et mise en œuvre d'une loi qui favorise l'emploi des personnes handicapées dans les secteurs public et privé	Juin 2019	Ministère de l'emploi, Ministère des affaires sociales

Adoption d'une politique qui favorise l'auto-emploi des personnes handicapées par la promotion de l'entrepreneuriat et des activités génératrices des revenus et qui définit les mécanismes d'allègements fiscaux et d'accès aux finances publiques et privées pour personnes handicapées	Septembre 2019	Ministère de l'emploi, Ministère des affaires sociales, ministère des finances
Adoption d'un plan national d'intégration socio-professionnelle des personnes handicapées impliquant la formation professionnelle de celles-ci.	Décembre 2019	Ministère de l'emploi, Ministère des affaires sociales, ministère du plan
Thème 4 : Technologie d'assistance		
Engagement	Echéance	Responsable
Définition d'une politique nationale d'accès aux aides techniques à la mobilité	Juin 2019	Ministère de la santé, Ministère des affaires sociales
Vulgarisation de la stratégie nationale d'aides techniques à la mobilité	Mars 2019	Ministère de la santé, Ministère des affaires sociales
Formation des prestataires sur les aides techniques et sur les aides techniques à la mobilité à tous les niveaux	Septembre 2019	Ministère de la santé, Ministère des affaires sociales

Liste des organisations participantes

1. Association Nationale des Parents des Enfants Handicapés Mentaux du Congo (ANAPEHMCO)
2. Albinos One of Them (AOT)
3. Association des Sourds de Kinshasa (ASOUKIN)
4. Fédération Nationale des Personnes Handicapées du Congo (FENAPHACO)
5. Maison des Aveugles
6. Fédération Congolaise des Personnes Handicapées (FECOPEHA)
7. Voix du Handicapé pour les Droits de l'Homme (VHDH)
8. Plateforme d'Activistes et Défenseurs des Droits des Personnes Handicapées du Congo (PADPHAC)
9. Association Congolaise pour la Libération et le Développement de la Maman Handicapée (ACOLDEMHA)
10. Réveillez-vous les Handicapés
11. Association pour la Promotion Intégrale des Femmes Handicapées (APIFEHA)

Francky Miantuala Mwanda
Chef de projet Appui aux associations des personnes handicapées